Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 9 (1864)

Heft: 20

Artikel: Guerre d'Amérique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347333

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

connaître les clauses, pour qu'il en informe le gouvernement de Sa Sain-teté.

J'espère que la cour de Rome appréciera nos motifs et les garanties que nous avons stipulées dans son intérêt. Si, au premier abord, elle était disposée à voir d'un œil peu favorable les arrangements que nous venons de conclure avec une puissance dont la sépare encore le souvenir de récents griefs, la signature de la France lui donnera du moins, nous n'en doutons pas, la certitude de la loyale et sincère exécution des engagements du 15 septembre.

Agréez, etc.

DROUYN DE LHUYS.

Pour compléter la série de ces documents il conviendrait encore d'y comprendre la depêche que M. Drouyn de Lhuys ne peut avoir manqué d'adresser, à cette occasion, à l'ambassadeur français à Vienne. Mais cette pièce n'est pas encore connue.

Ces événements ont causé, comme on devait bien s'y attendre, beaucoup d'émotion en Italie. La ville de Turin s'est alarmée sur ses intérêts municipaux, et de regrettables troubles ont eu lieu les 19, 20 et 21 septembre. La troupe a dû faire feu pour le maintien du bon ordre, et l'on a eu à déplorer environ 300 victimes. Un nouveau ministère, pleinement décidé à réaliser la convention, a été constitué sous la présidence du général La Marmora, avec le général Petiti à la guerre. La rentrée au pouvoir de ces deux illustrations de l'armée, et l'appui donné immédiatement au ministère par tous les patriotes intelligents de l'Italie, par M. Ricasoli entr'autres, ont suffi à rétablir la confiance et l'ordre. Les mesures sont actuellement prises pour le transfert très-prochain du siége des principales autorités de Turin à Florence.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Depuis quelques jours, c'est-à-dire dans la dernière semaine de septembre, les opérations ont été reprises avec entrain en Virginie.

Le général fédéral Sheridan, qui opère dans la vallée de Shenandoah, a battu deux fois et de la manière la plus brillante son adversaire, le général Early. Il s'est avancé ensuite jusqu'à Staunton et doit pousser, de là, sur Lynchburg, aussitôt qu'il aura reçu quelque renfort.

A peu près en même temps, la grande armée du général Grant, sur le James River, s'est aussi mise en mouvement. Elle agit toujours des deux côtés du fleuve, contre deux objectifs à la fois, contre Richmond et contre Petersburg. Malgré une répartition aussi vicieuse de ses forces, le général Grant n'a pas encore eu de revers sérieux. Les deux corps des généraux Ord et Birney, s'avançant dans la direction

de Richmond, se sont emparés de quelques points avantageux et se sont établis, le 30 septembre, Ord à Chaplin-Farm, Birney plus à droite, à Newmarket, c'est-à-dire sur une ligne distante d'environ deux lieues de Richmond.

Aux alentours de Petersburg, Meade et Warren firent aussi des progrès et s'emparèrent entr'autres de la position de Poplar-Grove-Church. On s'attend à des actions décisives dans cette région sous peu de jours.

Le général Sherman tient toujours à Atlanta, au centre de la Géorgie; il s'y fortifie et s'y approvisionne, en attendant que des renforts lui permettent d'aller plus loin.

L'amiral Farragut, tout en continuant à bloquer Mobile par une escadre, paraît s'être dirigé, avec le gros de ses forces, sur un point encore inconnu.

Mais la plus grande opération en cours est celle de l'élection présidentielle, qui sera décidée le 8 novembre. Deux candidats restent en présence : d'un côté, le président actuel, M. Lincoln, porté par le même parti qui l'avait élevé il y a quatre ans, par le parti républicain, auquel se sont rattachés les abolitionnistes de toutes nuances, et de l'autre le général Mc Clellan, bien connu de nos lecteurs, porté par les démocrates.

Ces deux partis, leurs masses au moins, veulent également l'Union; mais le parti démocratique sacrifierait à la restauration de la paix matérielle et à la rentrée des Etats du Sud, la question tout entière de l'esclavage; il reviendrait même en arrière sur les mesures qui ont été ordonnées ces dernières années en faveur de l'émancipation.

Dans cet état des choses, nous avons à peine besoin d'exprimer de quel côté vont nos vœux. Malgré la haute considération personnelle que nous professons pour le général Mc Clellan, malgré la profonde estime que nous avons pour ses talents militaires, malgré les justes plaintes qu'il peut élever contre l'acharnement anti-patriotique avec lequel l'administration actuelle l'a entravé dans sa campagne de 1862, au lieu de le seconder, nous pensons que le président Lincoln doit être prorogé jusqu'à la fin de la crise, et que, même avec les défauts que nous lui reconnaissons, il sera plus propre à sauver le pays que tout autre mis maintenant à sa place.

D'immenses progrès ont été en somme réalisés par cette administration en vue du rétablissement de la paix sur des bases solides et durables. Les trois-quarts du Sud sont aujourd'hui non-seulement reconquis, mais purgés pour l'avenir de la plaie de l'esclavage. Il ne reste plus qu'un quart du pays rebelle à soumettre, la Floride, les deux Carolines et la Virginie. Voudrait-on s'arrêter si près du port?

Voudrait-on abandonner la partie et perdre le fruit des énormes sacrifices de sang et d'argent faits jusqu'ici? Or tel serait le résultat trop réel d'une victoire du parti démocratique dans la prochaine lutte du scrutin.

Sans doute la paix pourrait en sortir, mais une paix précaire, éphémère, qui ramènerait une guerre plus terrible au bout de quelques années, et qui, par conséquent, serait en réalité plus fatale au pays que la prolongation, encore pendant quelque temps, de l'état de guerre présent.

LES FORTIFICATIONS D'ANVERS.

Cette question si importante pour la Belgique, et qui est aussi suivie de la Suisse avec un vif intérêt, s'est de nouveau présentée devant les Chambres belges au commencement du mois dernier. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de compléter les précédentes données de la Revue militaire suisse sur ce sujet en leur mettant sous les yeux l'instructive discussion qu'elle vient de provoquer. Cette discussion a donné gain de cause au gouvernement, comme on pouvait s'y attendre après les arguments aussi justes qu'éloquents de M. le ministre de la guerre.

Voici le compte-rendu de la séance du 3 septembre de la Chambre des représentants, sous la présidence de M. Vandenpeereboom.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi allouant au département de la guerre un crédit de 5,575,000 francs pour l'achèvement des travaux d'Anvers.

M. Chazal, ministre de la guerre, constate tout d'abord que le crédit qu'il demande n'est pas une nouveauté, que c'était une dépense prévue depuis longtemps. En effet, l'exposé des motifs n'est guère que la reproduction d'explications déjà données à la Chambre et au Sénat. Dès le début de l'exécution des travaux, il estimait que la dépense serait de trois millions plus élevée qu'on ne l'avait prévu. Il ne pense donc pas avoir manqué de franchise, il n'accepte pas le reproche qu'on lui a fait à cet égard. Il cite à ce propos le langage de M. Dechamps, alors que celui-ci disait que les travaux seraient terminés sans dépenser les crédits votés ou annoncés.

Il y a loin de cela à l'exagération qu'on a montrée dans l'appréciation du coût des fortifications d'Anvers. Il ne doute pas, du reste, que la Chambre ne rende justice au département de la guerre, en ce point qu'il n'est pas d'entreprise aussi colossale, menée si bien à terme, sans un plus grand écart des prévisions. Il espère cette justice,